Bruno GUISE
Frédéric NEKADI
Guillaume LHERAUD
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES
37, rue de la Manche
BP 3009
17202 ROYAN CEDEX
Tél: 05 46 39 81 55
CONSTAT 05 46 39 70 92
Fax: 05 46 39 36 82
CCP Bordeaux 772-60X

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION DES LIEUX

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT et le JEUDI VINGT-DEUX MARS

Nous, Société Civile Professionnelle Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD Huissiers de Justice associés à la résidence de ROYAN (Charente-Maritime), y demeurant 37 rue de la Manche, représentée par Maître Guillaume LHERAUD soussigné,

A LA DEMANDE DE
BANQUE CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES, Société coopérative à forme anonyme à capital variable, au capital de 39 275 729,96 euros, inscrite au registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE sous le numéro 399 354 810 dont le siège social est situé 14 rue Louis Tardy à LAGORD (17140), venant aux droits de la CRCAMCMDS dont le siège social était 12 Bd Guillet Maillet 17100 SAINTES, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège social

Ayant pour avocat constitué Maître Jean-Paul ROSIER, Avocat au barreau de SAINTES, associé au sein de la Société civile professionnelle e.LITIS demeurant à SAINTES (17100) Hôtel Domond 8 Place Foch, laquelle constitution emporte élection de domicile en son Cabinet.

AGISSANT A L'ENCONTRE DE :

[redacted]

EN VERTU :
D'un ACTE AUTHENTIQUE NOTARIE EN FORME EXECUTOIRE reçu par Maître Matthieu BOIZUMAULT, Notaire associé au sein de la SCP André BOIZUMAULT et Mathieu BOIZUMAULT, titulaire d'un office notarial à SURGERES (17) en date du 13.05.2008 contenant vente et prêt hypothécaire d'un montant de 855 586 € n°70005201126 au profit du prêteur de deniers ;

D'un ACTE AUTHENTIQUE NOTARIE EN FORME EXECUTOIRE reçu par Maître Matthieu BOIZUMAULT, Notaire associé au sein de la SCP André BOIZUMAULT et Mathieu BOIZUMAULT, titulaire d'un office notarial à SURGERES (17) en date du 14.03.2009 contenant vente et prêt hypothécaire d'un montant de 200 000 € n°70006138118 au profit du prêteur de deniers ;

D'une REQUETE du 07.02.2018 et une ORDONNANCE rendue par le Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SAINTES en date du 12 février 2018, aux fins d'autorisation à pénétrer dans les lieux pour dresser des procès-verbaux de description avec assistance d'un serrurier et de la force publique si nécessaire précédemment signifiée aux locataires ci-dessous cités ;

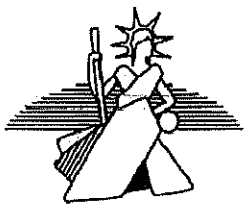
Et de deux COMMANDEMENTS de PAYER valant SAISIE IMMOBILIERE, un délivré par acte de mon ministère en date du 19.12.2017 à [redacted], et l'autre par acte de la SCP BAHUET-CHANY, Huissiers de Justice associés à la résidence de COGNAC (16100), en date du 28.12.2017 à [redacted] ;

Aux termes de l'article R.322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution :
« A l'expiration d'un délai de huit jours à compter de la délivrance du commandement de payer valant saisie et **à défaut de paiement, l'huissier de justice instrumentaire peut pénétrer dans les lieux dans les conditions** prévues par l'article L. 322-2. »

De l'article L.322-2 du Code des Procédures Civiles d'Exécution :
« L'huissier de justice instrumentaire peut pénétrer dans les lieux et, le cas échéant, faire procéder à l'ouverture des portes et des meubles, afin de décrire l'immeuble saisi.
En l'absence de l'occupant du local ou si ce dernier en refuse l'accès, l'huissier de justice procède comme il est dit aux articles L. 142-1 et L. 142-2. Lorsque les lieux sont occupés par un tiers en vertu d'un droit opposable au débiteur, l'huissier de justice ne peut y pénétrer que sur autorisation préalable du juge de l'exécution, à défaut d'accord de l'occupant.»

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE
PREMIERE EXPEDITION

COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-3	220,94
D.E.P. Art. A444-15 TRANSPORT	7,67
HT	228,61
TVA 20,00 %	45,72
TAXE FORFAITAIRE Art.302 bis Y CGI	14,89
TTC (1)	289,22
FRAIS POSTAUX	~~1,20~~
TTC (2)	~~290,42~~



Références : C011360/SIS/AL
Edité le 27.03.2018

Et de l'article R.322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution :
« L'huissier de justice peut utiliser tout moyen approprié pour décrire les lieux et se faire assister par tout professionnel qualifié en cas de nécessité. »

Nous, Société Civile Professionnelle Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD Huissiers de Justice associés à la résidence de ROYAN (Charente-Maritime), y demeurant 37 rue de la Manche, représentée par Maître Guillaume LHERAUD soussigné,

Certifions nous rendre ce jour 41 Rue de Verdun 17400 SAINT JEAN D'ANGELY, où là-étant, EN PRESENCE des personnes mentionnées à l'annexe n°1 du présent procès-verbal de description des lieux, nous procédons à la description des lieux suivant procès-verbal qui comprend conformément à l'article R.322-2 du Code des Procédures Civiles d'Exécution :

1°) Description générale de l'Immeuble :

Cet immeuble est situé en centre-ville, au 41 rue de Verdun 17400 SAINT JEAN D'ANGELY. Il est à usage d'habitation. Il est composé d'un rez-de-chaussée et de deux étages, ainsi que d'une cave en sous-sol. Il est divisé en huit logements à usage locatif.

Origine de propriété : les débiteurs ont acquis en plein propriété de [redacted] suivant acte authentique reçu le 13 mai 2008 par Me Matthieu BOUZIMAULT, Notaire associé à SURGERES (17), et publié le 9 juin 2008 au Service de la Publicité foncière de SAINT JEAN D'ANGELY sous le volume 2008 V n°341, publication suivie d'une attestation rectificative du Notaire associé susnommé du 1er juillet 2008 publiée le 3 juillet 2008 au Service de la Publicité foncière de SAINT JEAN D'ANGELY sous le volume 2008 P N° 1809.

Références cadastrales :

Section	N°	Lieudit	contenance
AE	500	41 Rue de Verdun	00 ha 00 a 92 ca

Description des parties extérieures de l'immeuble (photos 1 et 2) :

L'immeuble est un immeuble de centre-ville disposant d'une façade en pierres de taille. La façade est noircie en partie basse. Chaque niveau comporte trois ouvertures.

Description des parties intérieures de l'immeuble (photos 3 à 13) :

La porte d'entrée est en bois double vantaux, ancienne, peinte en bleu. Présence d'une vitre fixe en partie supérieure simple vitrage. Présence d'un interphone avec digicode à l'entrée, fonctionnement sous réserves. Le sol de l'entrée est en carrelage en mauvais état. Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte en vert, sur le mur gauche sont fixés les boites aux lettres et les compteurs + disjoncteurs électriques. Le plafond est peint en blanc, peinture écaillée, absence de luminaire.
Au fond à gauche se trouve un débarras séparé par une porte bois peinte en bleu. A l'intérieur se trouvent un tableau électrique non protégé et des tuyaux d'évacuation.
Sous la cage d'escalier se trouve la porte menant à la cave. Nombreux détritus au sol.

Studio n° 22 rez-de-chaussée, à droite côté rue (photos 14 à 22) :

Nous pénétrons dans le studio par une porte bois peinte en bleu, en mauvais état, non verrouillée.
Au sol se trouve un parquet flottant en mauvais état. Présence d'un placard en partie gauche de l'entrée.
Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte en blanc, sale et en mauvais état. Le plafond est peint en blanc, en état d'usage.
En partie droite de l'entrée, séparée par un mur, se trouve l'espace cuisine composé d'un plan de travail, d'un évier inox avec mitigeur, du carrelage mural au niveau de la crédence, un cumulus. Des placards complètent le tout en partie basse. Le tout est sale et dégradé.
Deux fenêtres donnent sur la rue et sont en PVC blanc double vitrage, double vantaux. Les volets sont en bois en mauvais état. Présence d'un convecteur au niveau de l'allège.

A gauche de l'espace séjour se trouve la salle d'eau. Porte bois peinte en blanc en état d'usage. Le sol est recouvert d'un linoléum sale. Les murs sont carrelés au niveau des sanitaires, le reste est en toile de verre peinte en blanc. La douche présente un receveur en email blanc, sale, et des parois plastiques. Le lavabo dispose d'un robinet et est surmonté d'un miroir. Les toilettes sont sales. Le tout est sale, nombreuses déjections au sol.

Appartement n° 23 rez-de-chaussée, au fond sur courette privée (photos 23 à 35) :

Au-dessus de la porte en bois peinte en bleu en état, le mur présente des traces de moisissures et de coulures marron.
L'appartement donne sur une courette privée en friche avec auvent.

Au sol, carrelage de couleur grise, en état d'usage. Les murs sont recouverts de toile de verre peinte en beige, dégradée. Le plafond est peint en blanc avec luminaire en partie centrale. Une porte fenêtre PVC blanc double vitrage, sale mais en état, donne sur la cour. Un convecteur est fixé à sa droite.
En partie gauche de l'entrée, présence d'une pièce à usage de salle d'eau : carrelage au sol, carrelage mural jusqu'au ¾, douche avec receveur email blanc et carrelage mural, les toilettes sont hors d'état, lavabo sur colonne en email blanc avec miroir et tablette en partie supérieure. Le plafond est peint en blanc avec une bouche VMC.

L'espace cuisine est composé d'un évier émail blanc dégradé avec mitigeur. Carrelage mural jusqu'à la moitié du mur. Présence de placards en parties haute et basse. Des plaques chauffantes sont présentes, au-dessus d'un petit réfrigérateur. Le tout est dégradé.

En partie droite se trouve une pièce à usage de chambre. Le sol est en carrelage. La pièce est jonchée d'affaires et de meubles. Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte en beige. Le plafond est peint en blanc, peinture écaillée ; luminaire en partie centrale. Présence d'un placard en partie droite de la porte.
Une fenêtre PVC blanc double vantaux double vitrage donne sur la cour ; volet PVC blanc coulissant.

Les escaliers sont en bois, anciens. Les murs sont recouverts de lambris peint en partie basse et de toile de verre peinte en partie haute. Le tout est dégradé. (photos 36 et 37)

Studio n° 24 1er étage, à gauche du palier côté rue (photos 38 à 42) :

Ce studio est occupé, le locataire étant présent. Nous pénétrons dans le studio par une porte bois peinte en bleu en état d'usage. Le sol est en parquet flottant, en état d'usage. Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte en blanc, baguettes bois de couleur jaune, le tout en état d'usage.

En partie gauche se trouve un espace cuisine avec lavabo émail blanc dégradé et mitigeur. Carrelage mural en partie supérieure. Placards en parties haute et basse.

Au niveau de la pièce de vie, nous notons la présence d'une cheminée condamnée en marbre.
Deux fenêtres donnent sur la rue en PVC blanc, double vitrage, double vantaux, en état d'usage ; volets bois en mauvais état. Présence d'un convecteur au niveau de l'allège droite.
Le plafond est peint en blanc avec plafonnier en partie centrale.

Attenante à la cuisine se trouve une salle d'eau. Le sol est recouvert d'un linoléum dégradé. Les murs sont peints. Carrelage mural côté sanitaires. Présence d'un lavabo en émail blanc sur colonne avec miroir et néon en partie supérieure. La douche a un receveur en email blanc, carrelage mural, mitigeur avec douchette et porte-douchette. Le tout est en état d'usage.

Studio n° 26 1er étage, face escaliers côté rue (photos 43 à 51) :

Nous accédons à ce studio par une porte bois peinte en bleu en état d'usage. Ce studio est occupé. Au sol, parquet flottant en état d'usage. Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte en blanc. Présence d'un placard à droite de l'entrée.
Face à la porte d'entrée se trouve une pièce à usage de salle d'eau : carrelage au sol et aux murs jusqu'à mi-hauteur. Présence d'un lavabo émail blanc sur placard, tablette et miroir en partie supérieure. L'espace douche est carrelé avec robinet et douchette.

En partie gauche, espace séjour/chambre. Nous notons de la moisissure en partie droite sur le mur. Sur la rue, une fenêtre en PVC blanc, double vitrage, double vantaux, avec volets bois peints dégradés. Un convecteur est fixé au niveau de l'allège du mur. Le plafond est peint en blanc avec luminaire en partie centrale.
Au niveau de l'espace cuisine : lavabo email blanc en état d'usage avec placards en parties haute et basse, plaques vitrocéramiques, crédence en bois, réfrigérateur.

Appartement n° 25 1er étage, à droite du palier côté cour (photos 52 à 65) :

Nous pénétrons dans le dernier appartement de ce premier étage, inoccupé. Au sol, parquet flottant en état d'usage. Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte en blanc, en état d'usage.
A gauche se trouve une pièce à usage de salle d'eau : parquet flottant dégradé au sol, carrelage mural jusqu'au 2/3, espace douche avec receveur email blanc et carrelage mural, dégradés, moisissures au niveau des toilettes, sales, lavabo émail blanc avec robinet en état d'usage sur placards et avec tablette et miroir en partie supérieure.

En suivant se trouve l'espace cuisine. Les murs sont toujours recouverts d'une toile de verre peinte en blanc. Le plafond est peint en blanc avec des traces de moisissures et d'infiltration. Le sol présente un parquet flottant dégradé. Cuisine : deux plaques vitrocéramiques, un lavabo en émail blanc avec robinet en état d'usage, des placards en parties haute et basse, un réfrigérateur, un cumulus. Le plafond est peint en blanc avec luminaire en partie centrale.
Côté cour, un convecteur au niveau de l'allège. En partie haute, fenêtre double vantaux en PVC blanc, double vitrage, donnant sur cour intérieure. Les volets sont dégradés.

Pièce à usage de chambre : au sol toujours parquet flottant en état d'usage, les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte en blanc présentant des moisissures en partie basse côté extérieur, le plafond est peint en blanc avec luminaire central. Présence d'une cheminée en marbre condamnée. Un convecteur est fixé sur l'allège en-dessous d'une fenêtre en PVC blanc, double vantaux, double vitrage, en état d'usages. Des placards sont présents à gauche et à droite de la pièce.

Nous empruntons maintenant les escaliers menant au second étage. Les escaliers sont en bois, dégradé. Les murs sont recouverts d'un lambris en partie basse et d'une toile de verre peinte en vert en partie supérieure, dégradée. La plafond est en plâtre peint en blanc en état d'usage avec un puits de jour simple vitrage. (photos 66 et 67)

Studio n° 27 2nd étage, à droite du palier côté cour (photos 68 à 81) :

Porte bois peint en bleu en état d'usage. Carrelage au sol dégradé (des carreaux sont manquants). Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte en blanc et les encadrements des portes sont peints en rouge. De nombreux vêtements jonchent le sol.

En face du couloir, pièce à usage de salle d'eau : carrelage au sol, carrelage mural jusqu'à mi-hauteur côté lavabo et toilettes et toile de verre au-delà, lavabo émail blanc, mitigeur, tablette miroir et néon en partie supérieure, douche avec receveur en émail blanc et carrelage mural, mitigeur sans douchette. Le tout est en état d'usage.

En suivant se trouve l'espace cuisine : toujours carrelage au sol, évier émail blanc avec mitigeur, dégradés, placards en parties haute et basse, carrelage mural au niveau de la crédence, une gazinière et un réfrigérateur. Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte en blanc. La fenêtre donnant sur la cour est en bois, simple vitrage, en mauvais état. Présence d'un convecteur en partie droite.

En suivant, pièce à usage de chambre : porte bois, carrelage au sol en mauvais état, les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte en blanc dégradée (trou dans la cloison face à la porte), placard en partie droite, le plafond est peint en blanc et présente un vasistas cassé en partie du fond.

Studio n° 28 2nd étage, à gauche du palier côté rue (photos 82 à 87) :

Porte bois peint en bleu en état d'usage. Le sol est en carrelage marron avec de nombreux impacts et fissurations. Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte. Le plafond est peint en blanc avec un luminaire en partie centrale.

A gauche de l'entrée se trouve la pièce à usage de salle d'eau : carrelage au sol, toile de verre aux murs, sauf au-dessus du lavabo, lavabo sur colonne en émail blanc en état d'usage, tablettes miroir et néon en partie supérieure, douche avec receveur blanc et carrelage mural jusqu'au plafond, traces de moisissures.

Contre la salle d'eau se trouve l'espace dans le séjour : évier en émail blanc avec robinet, dégradé, plaques chauffantes, carrelage mural au niveau de la crédence, placards en parties haute et basse, réfrigérateur avec porte cassée.

La fenêtre donnant sur la rue est en bois, simple vitrage, avec des moisissures en partie basse. Absence de volets. Convecteur au niveau de l'allège.
Au-dessus de la salle d'eau se trouve une mezzanine à usage de couchage à laquelle on accède par un escalier en bois.

Studio n° 29 2nd étage, face escaliers côté rue (photos 88 à 94) :

Nous accédons à ce studio par une porte en bois peinte en bleu en état d'usage. Un placard se trouce à droite de l'entrée. Le sol est en carrelage en état d'usage hormis quelques impacts et fissurations. Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte en beige. Deux convecteurs sont présents dans cette pièce de vie.
Présence de deux fenêtres PVC blanc côté rue, double vitrage, simple vantail, absence de volets.
Le plafond est blanc et en pente côté rue avec luminaire en partie centrale.

Espace cuisine le long de la salle d'eau : plaques vitrocéramiques, réfrigérateur, évier en émail blanc avec mitigeur en état d'usage, placards en parties haute et basse, carrelage mural au niveau de la crédence.

Face à la porte d'entrée se trouve la pièce à usage de salle d'eau : carrelage au sol et aux murs jusqu'au 2/3, lavabo sur colonne émail blanc avec mitigeur en état d'usage et tablette, miroir et néon en partie supérieure, le reste des murs sont recouverts d'une tolle de verre peinte en blanc. Des toilettes sont cachées par la douche et sont en état d'usage. La douche présente un receveur blanc et du carrelage mural jusqu'au plafond, mitigeur avec douchette, les joints sont noirs.

Au-dessus de la salle d'eau se trouve une mezzanine à usage de couchage à laquelle on accède par des escaliers en bois.

2°) Indication des conditions d'occupation et identité des occupants, et droits dont ils se prévalent :

L'immeuble est constitué de huit logements. Sur ces huit, quatre sont occupés avec certitude (n°24, 26, 28 et 29). Le studio n°22 serait occupé selon les dires d'un des occupants présents. Les autres logements sont Innocupés.

3°) Le nom et l'adresse du syndic de copropriété les cas échéant :

NEANT

4°) Autres renseignements sur l'immeuble fournis par l'occupant :

NEANT

Des prises de vues photographiques ont été prises et sont annexées au présent procès-verbal de description.

Bruno GUISE	Frédéric NEKADI	Guillaume LHERAUD
Huissier de Justice associé	Huissier de Justice associé	Huissier de Justice associé

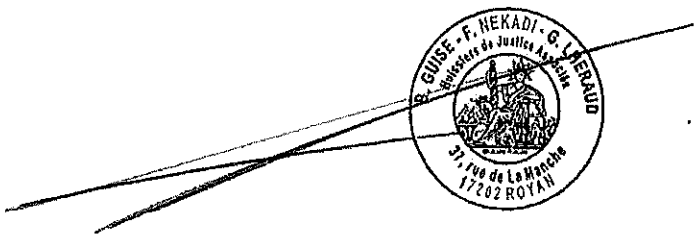




Photo 01.JPG



Photo 02.JPG



Photo 03.JPG

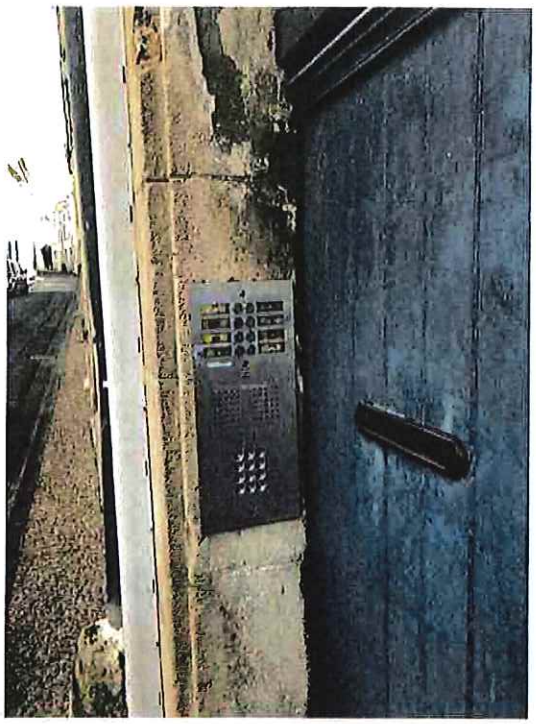


Photo 04.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD

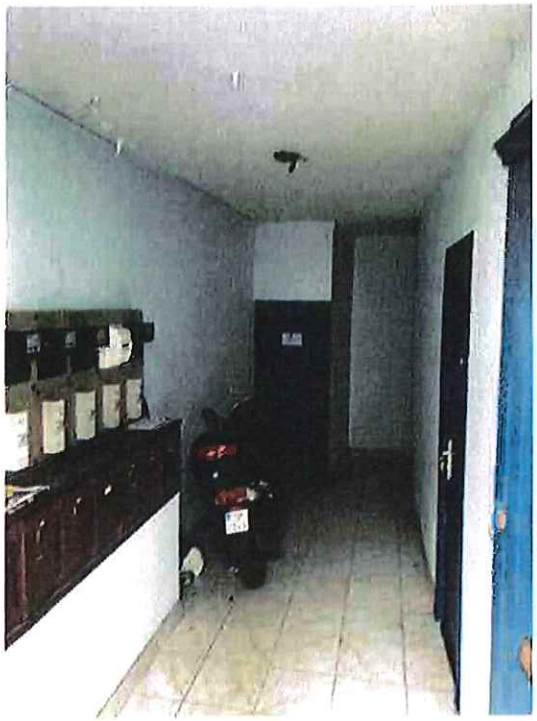


Photo 05.JPG



Photo 06.JPG



Photo 07.JPG



Photo 08.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 09.JPG



Photo 10.JPG



Photo 11.JPG



Photo 12.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 13.JPG

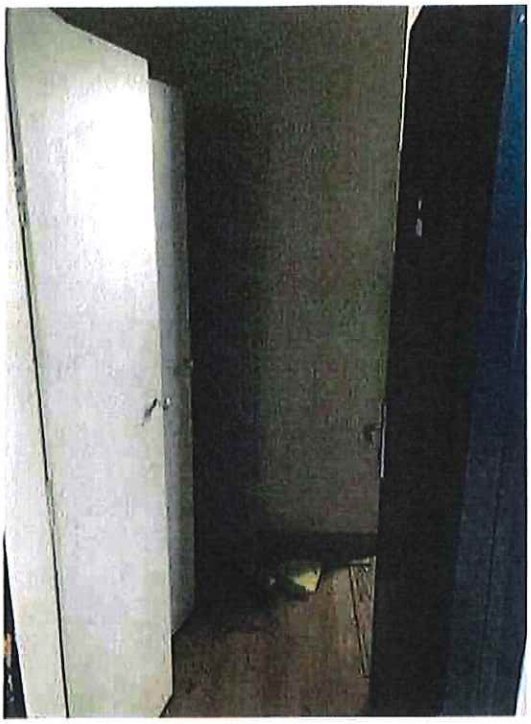


Photo 14.JPG

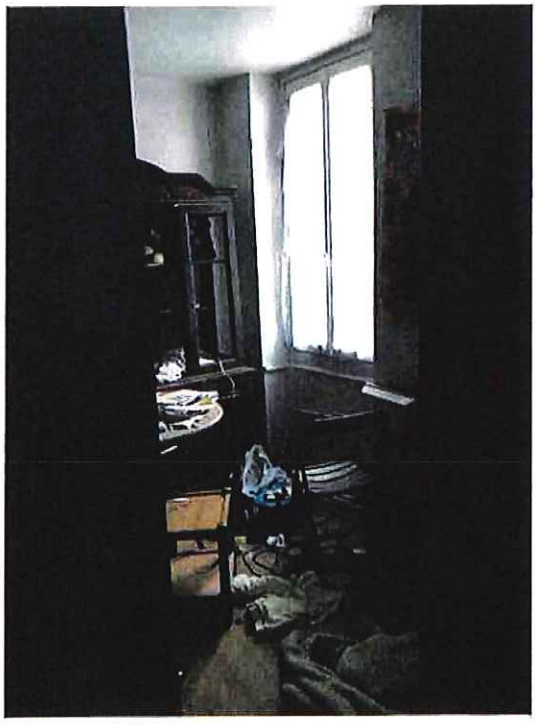


Photo 15.JPG

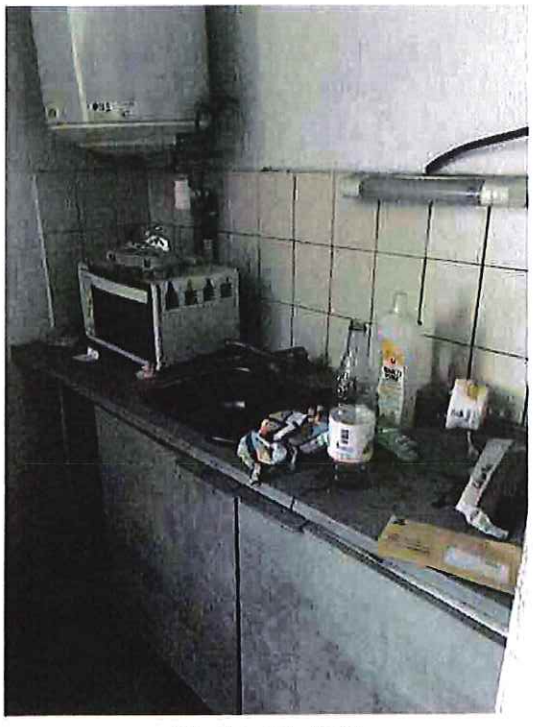


Photo 16.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD

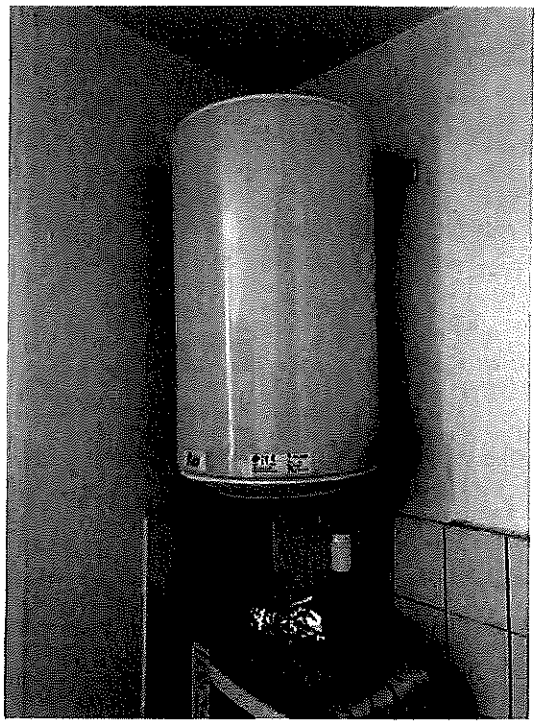


Photo 17.JPG

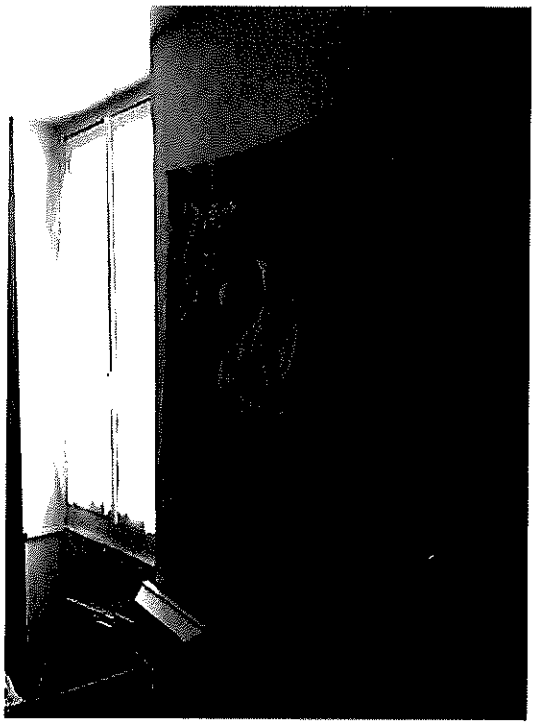


Photo 18.JPG

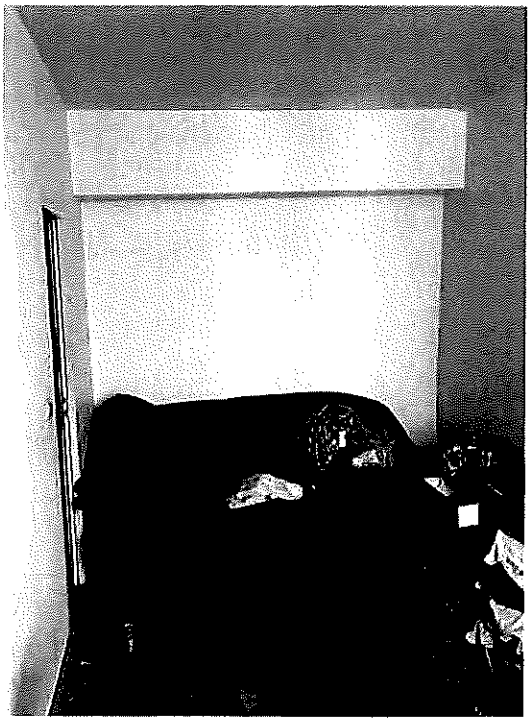


Photo 19.JPG



Photo 20.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 21.JPG

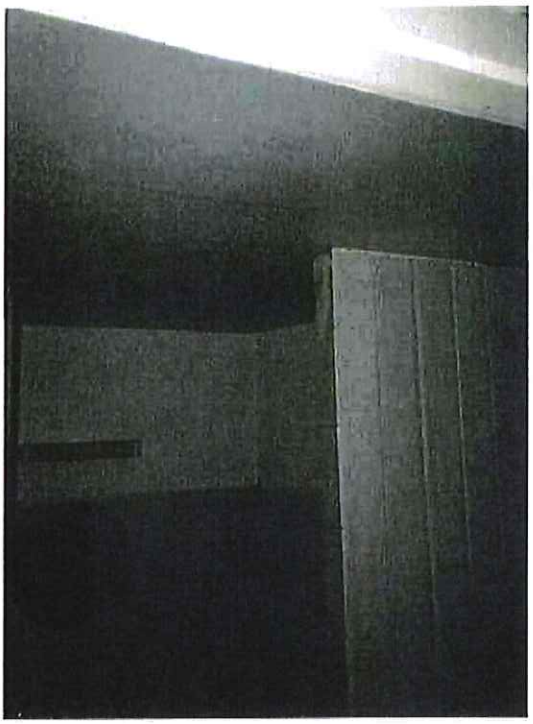


Photo 22.JPG



Photo 23.JPG

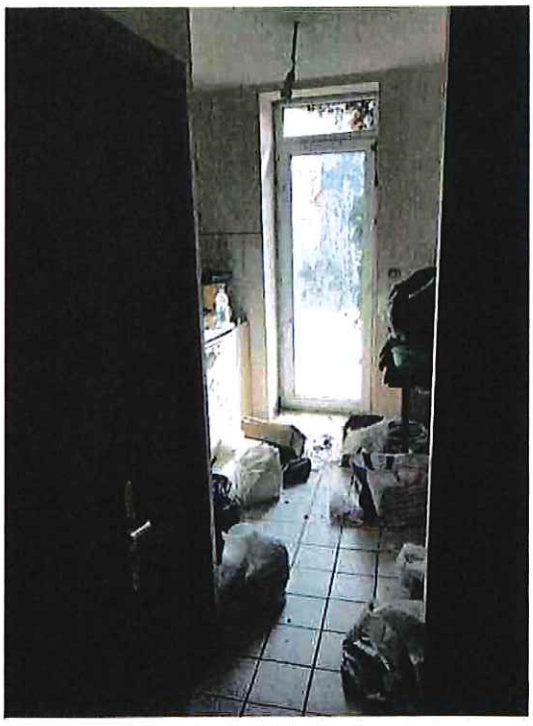


Photo 24.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 25.JPG



Photo 26.JPG

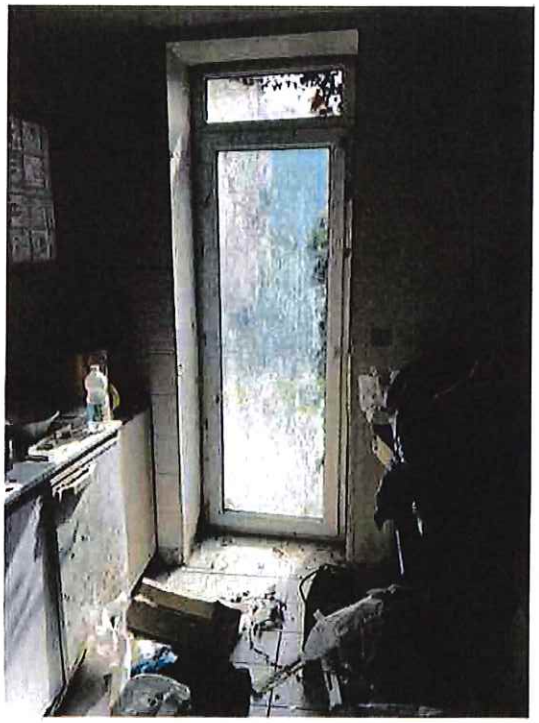


Photo 27.JPG

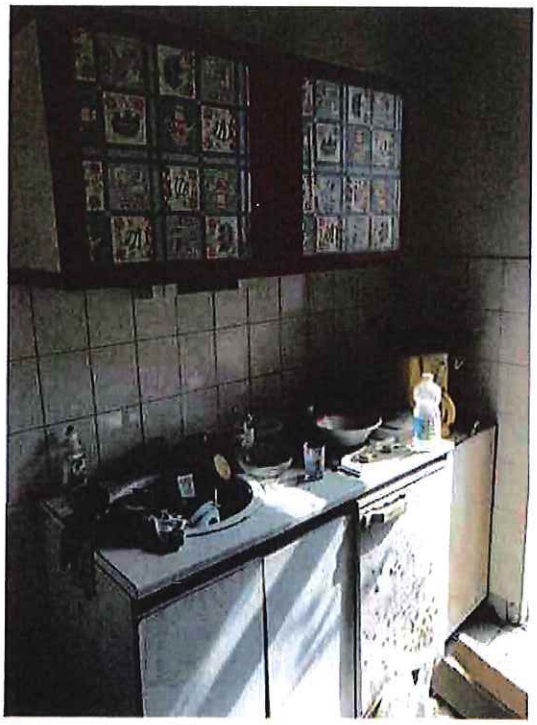


Photo 28.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD

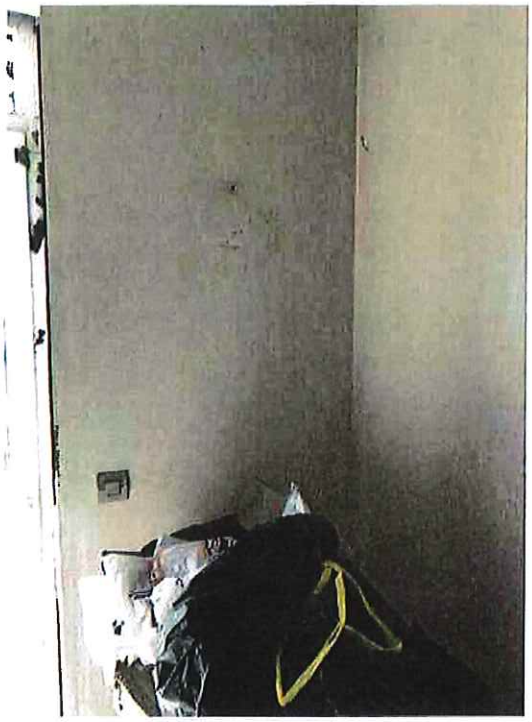


Photo 29.JPG



Photo 30.JPG



Photo 31.JPG

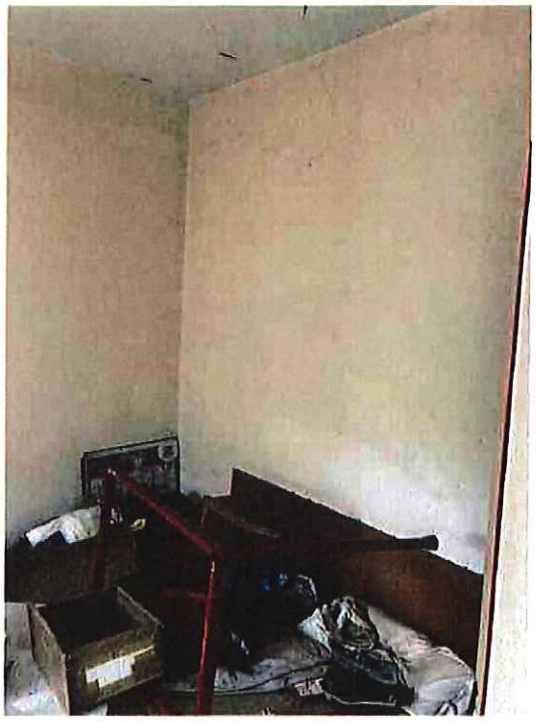


Photo 32.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD

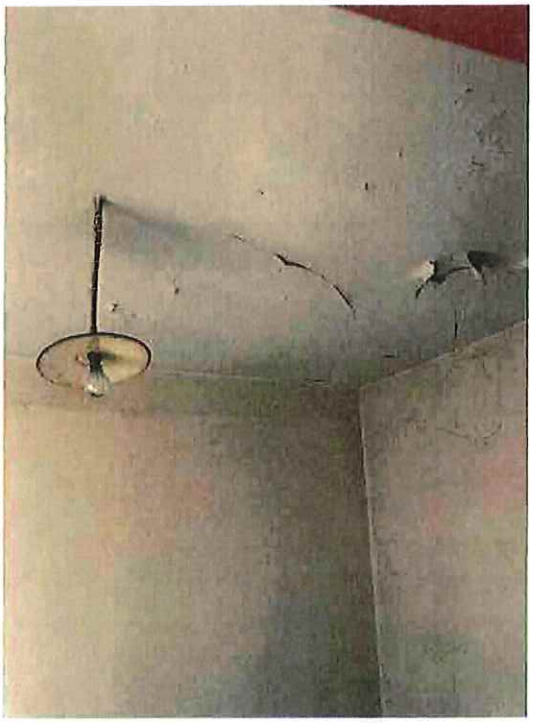


Photo 33.JPG

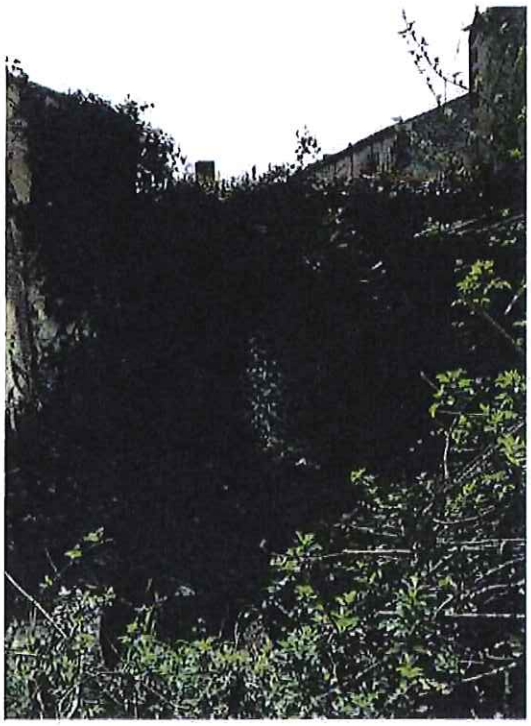


Photo 34.JPG

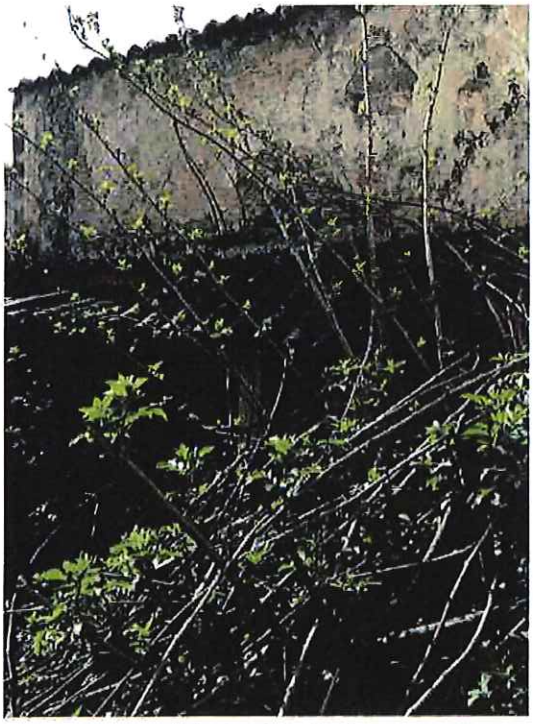


Photo 35.JPG

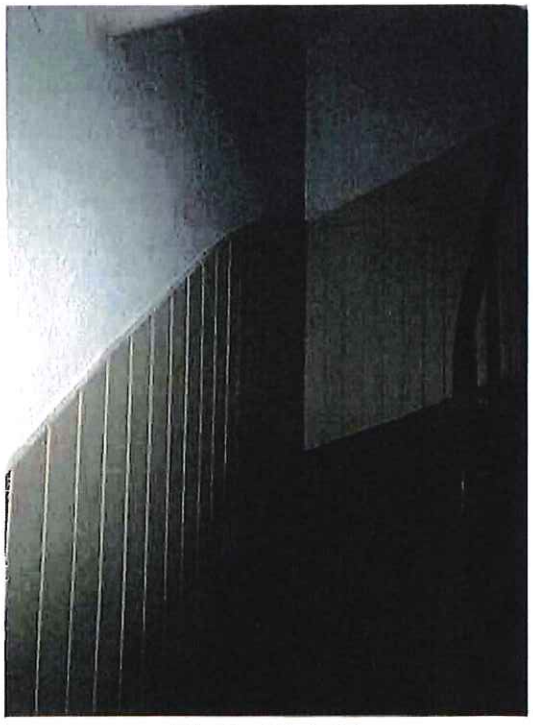


Photo 36.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 37.JPG

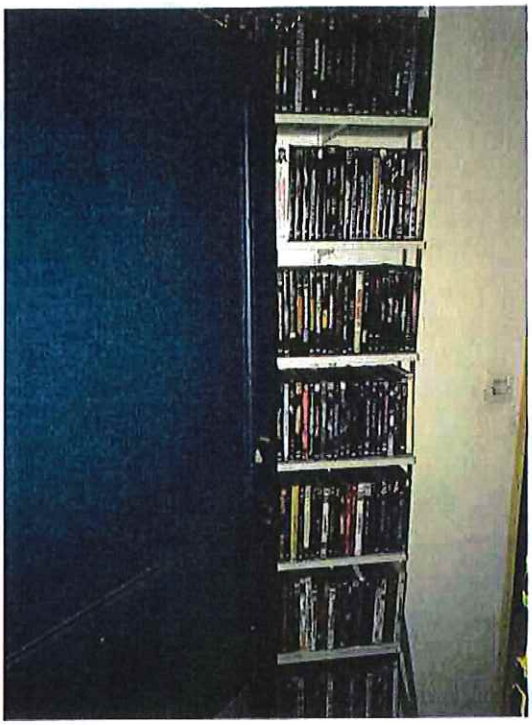


Photo 38.JPG

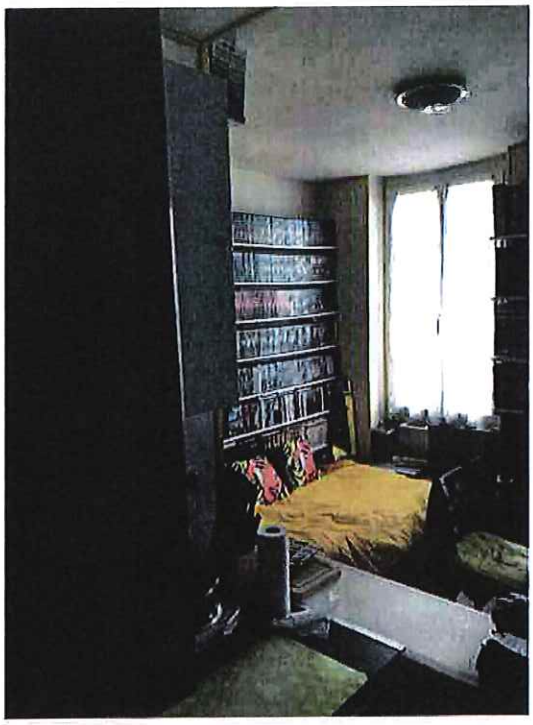


Photo 39.JPG

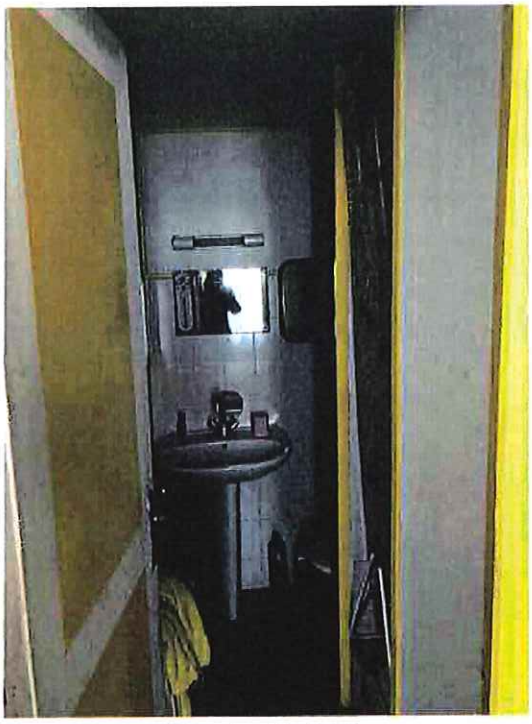


Photo 40.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 41.JPG

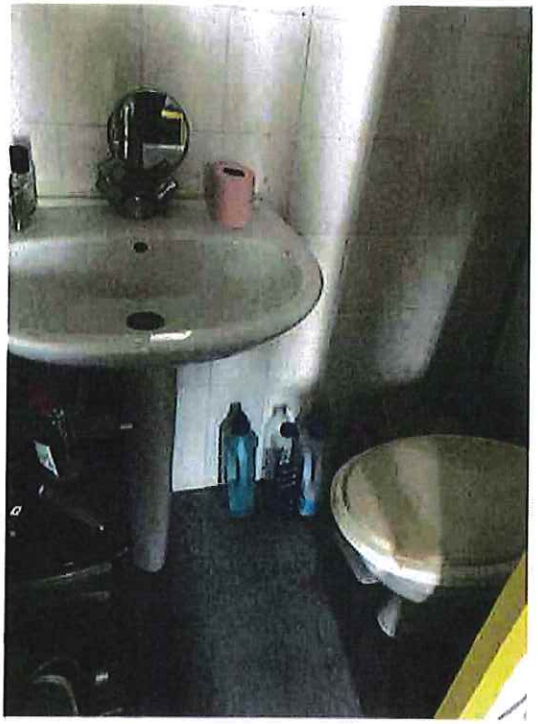


Photo 42.JPG

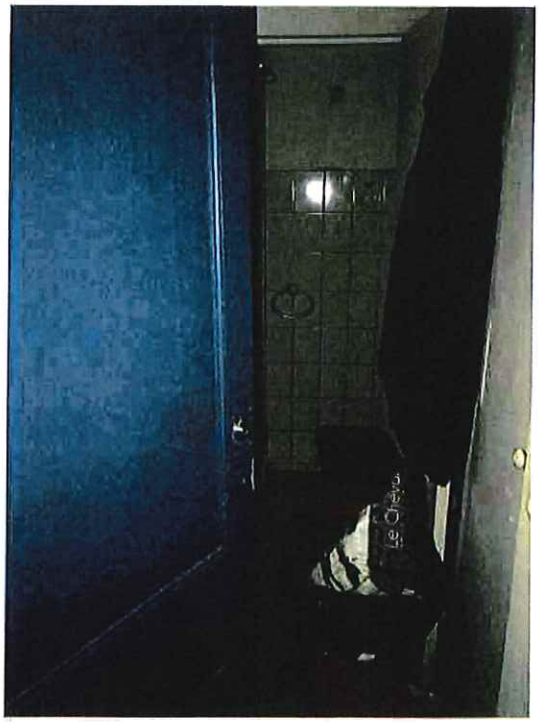


Photo 43.JPG

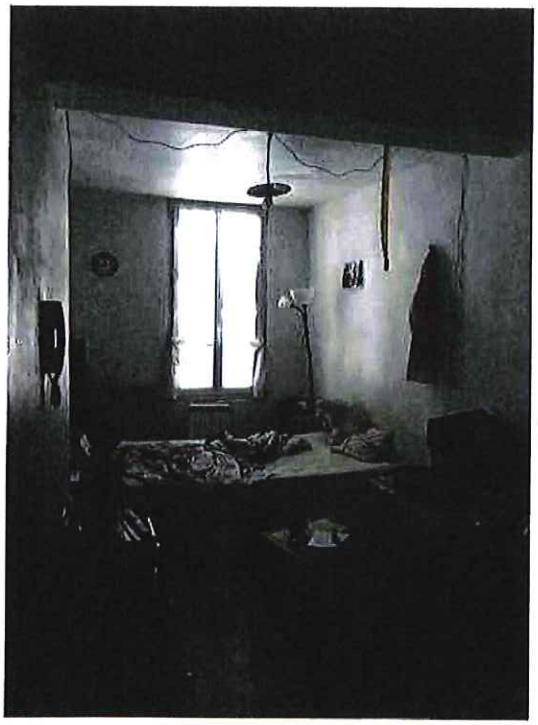


Photo 44.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD

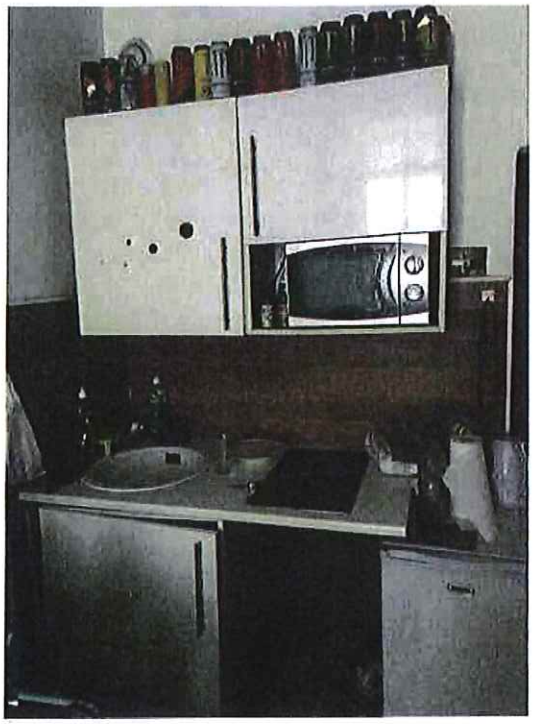


Photo 45.JPG

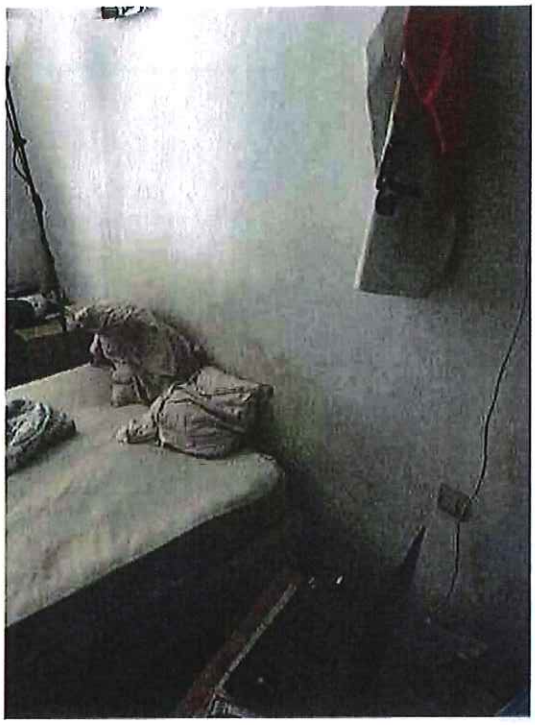


Photo 46.JPG



Photo 47.JPG

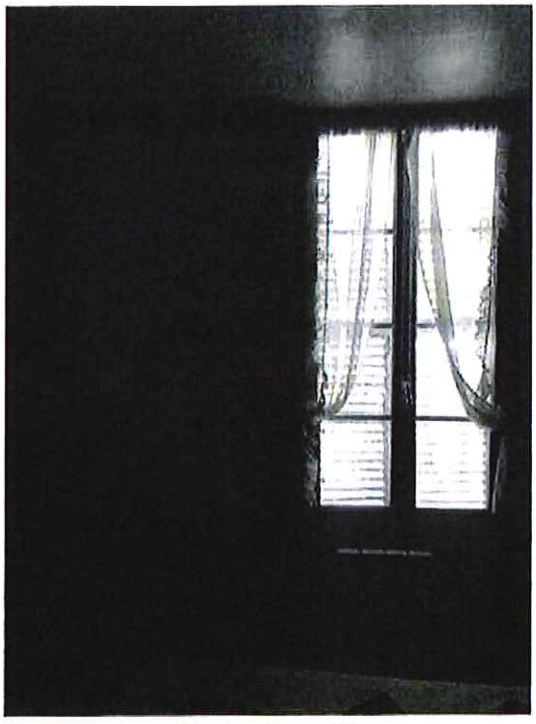


Photo 48.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 49.JPG



Photo 50.JPG

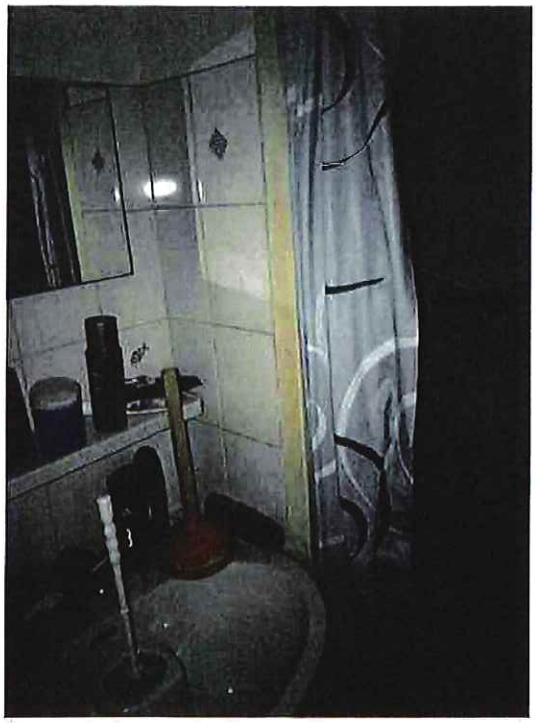


Photo 51.JPG

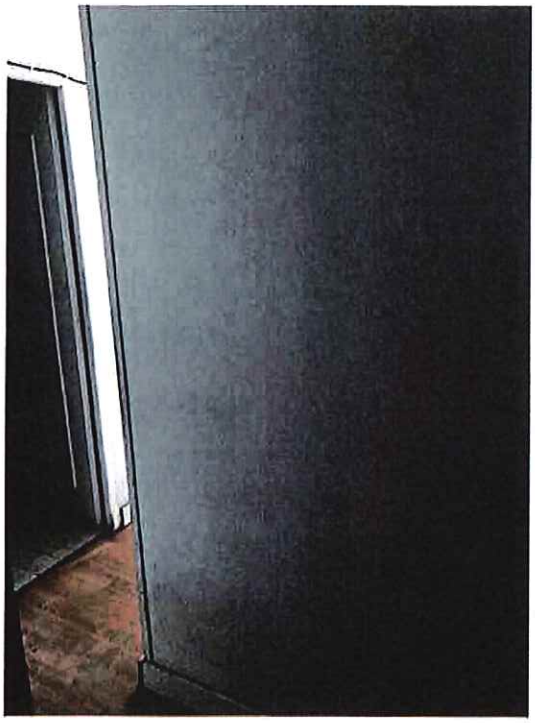


Photo 52.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD

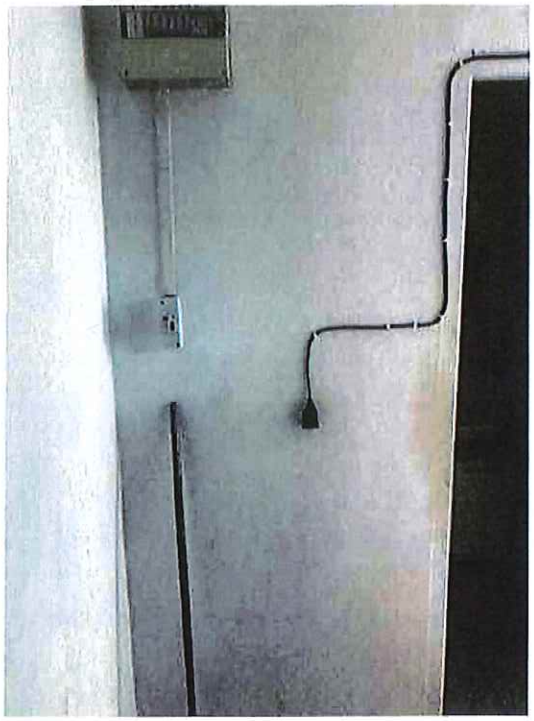


Photo 53.JPG

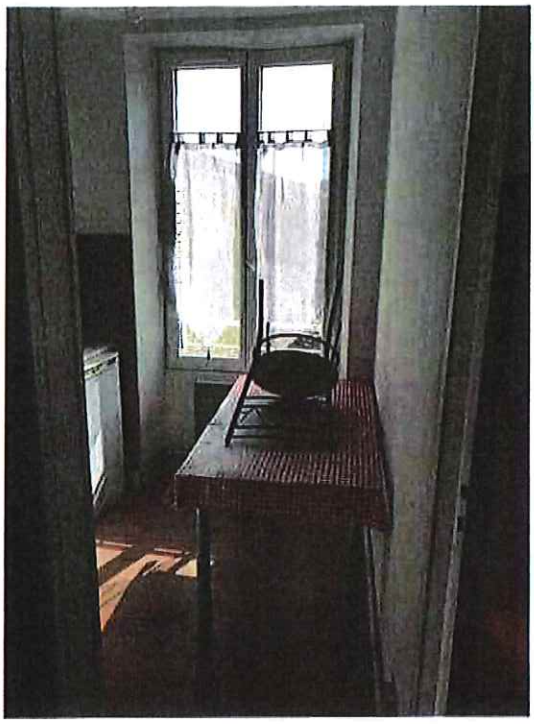


Photo 54.JPG



Photo 55.JPG



Photo 56.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 57.JPG



Photo 58.JPG

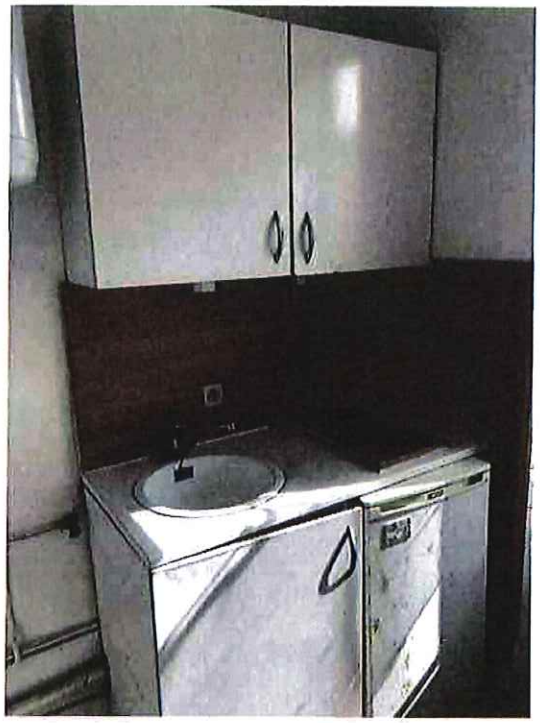


Photo 59.JPG



Photo 60.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 61.JPG

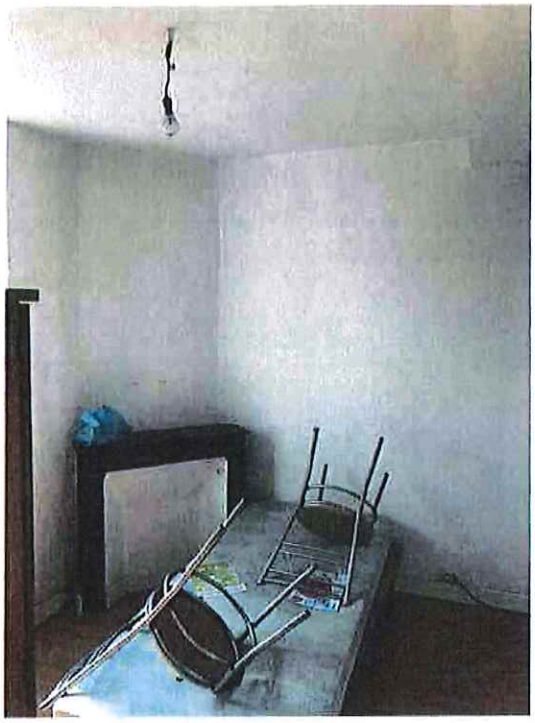


Photo 62.JPG

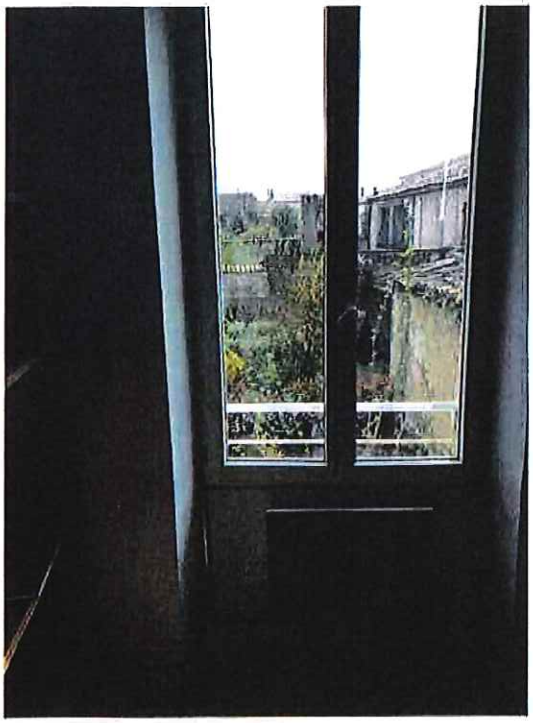


Photo 63.JPG

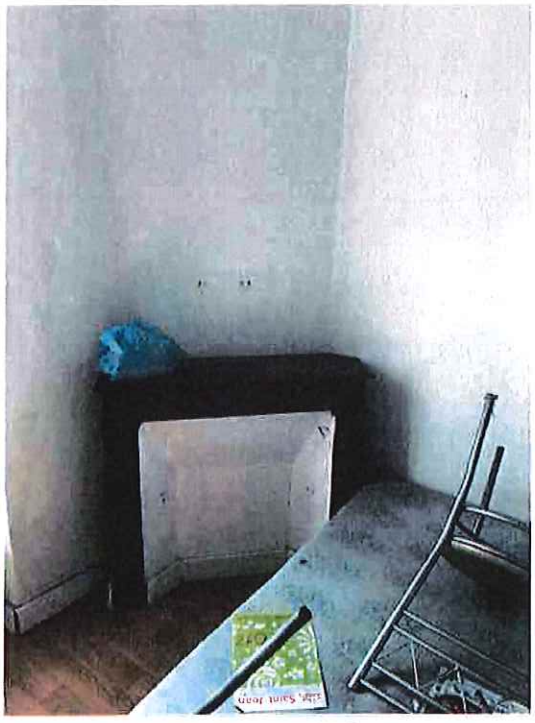


Photo 64.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 65.JPG

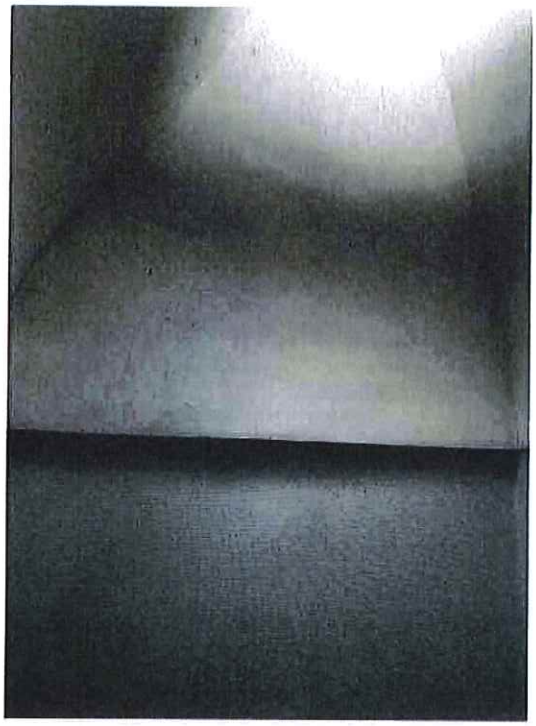


Photo 66.JPG



Photo 67.JPG

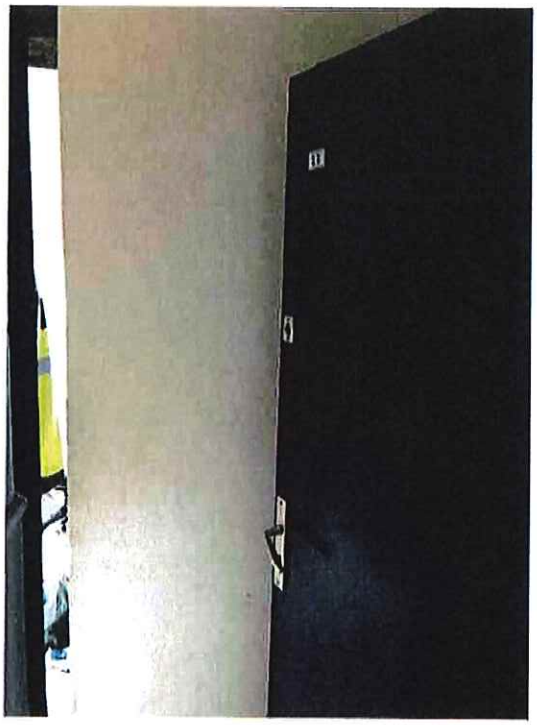


Photo 68.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 69.JPG



Photo 70.JPG



Photo 71.JPG



Photo 72.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 73.JPG



Photo 74.JPG

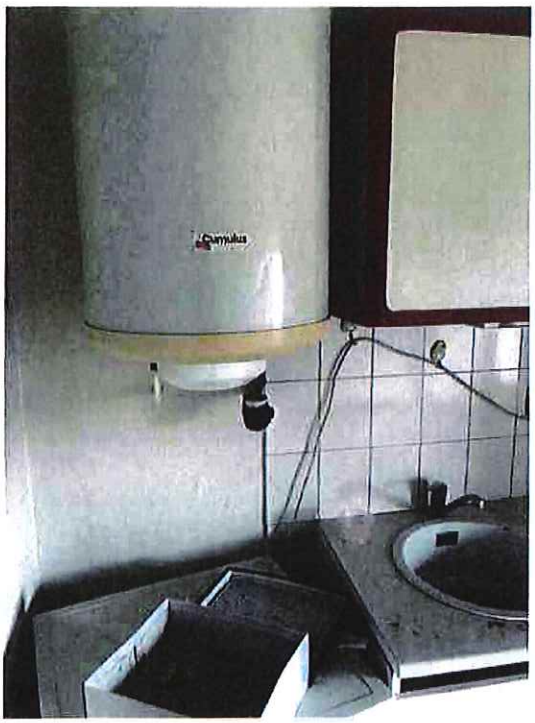


Photo 75.JPG



Photo 76.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD

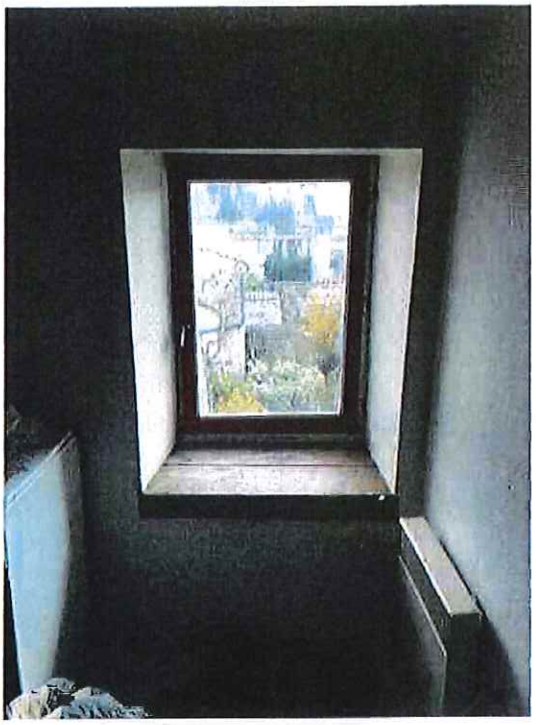


Photo 77.JPG

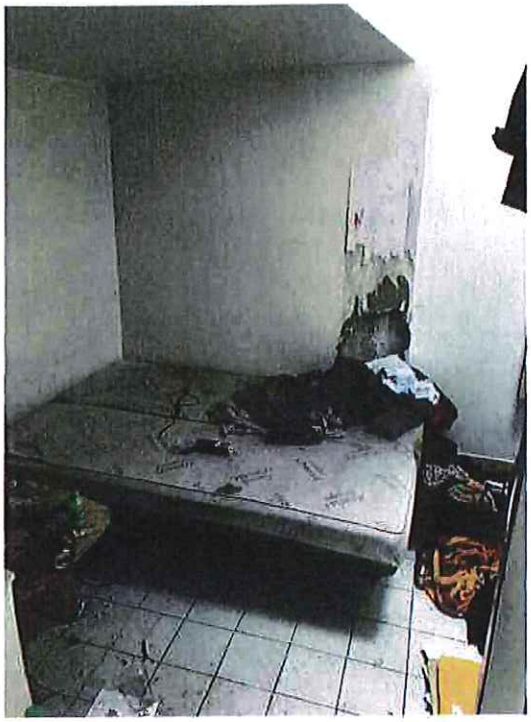


Photo 78.JPG



Photo 79.JPG



Photo 80.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD

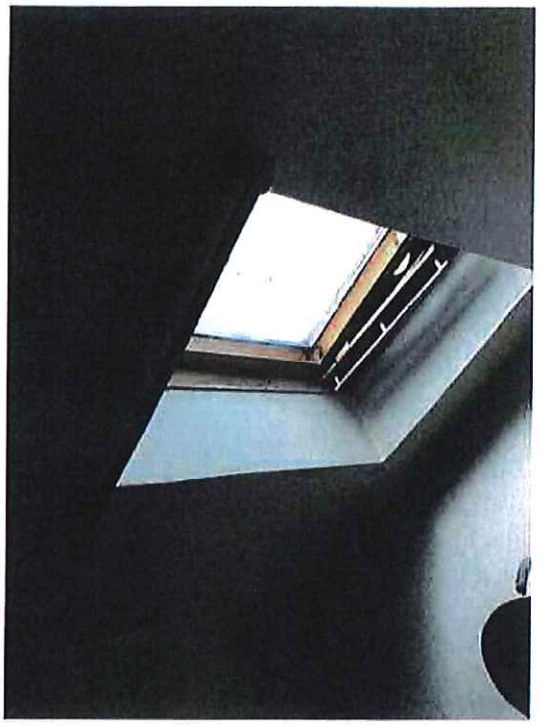


Photo 81.JPG



Photo 82.JPG

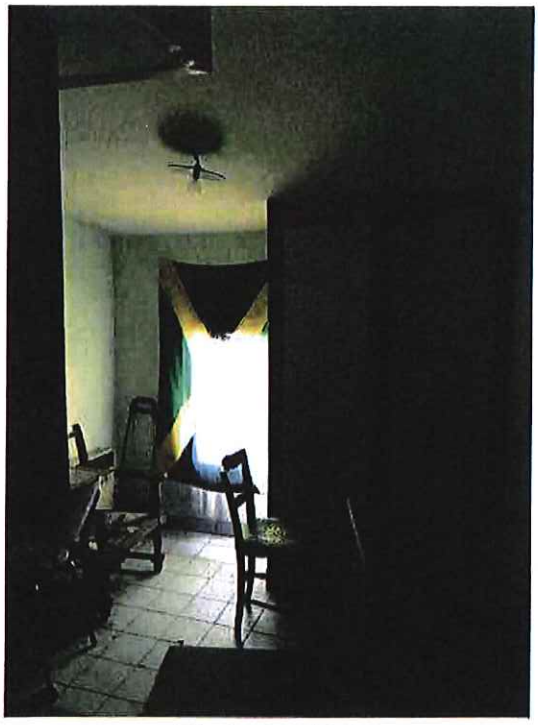


Photo 83.JPG



Photo 84.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 85.JPG



Photo 86.JPG



Photo 87.JPG

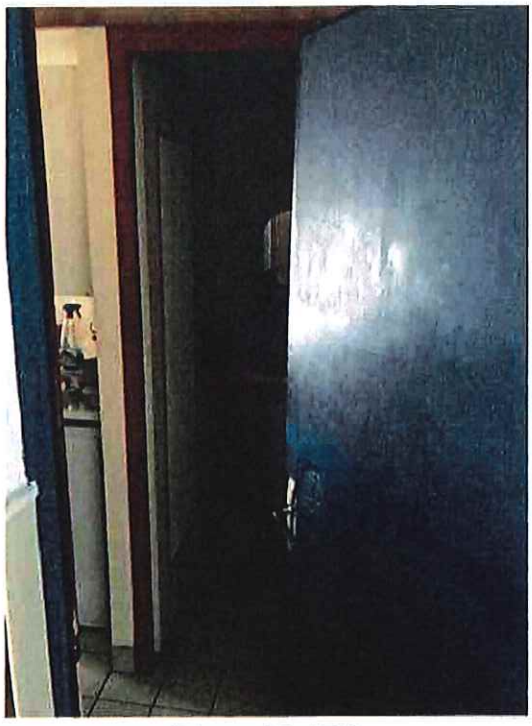


Photo 88.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD



Photo 89.JPG



Photo 90.JPG



Photo 91.JPG

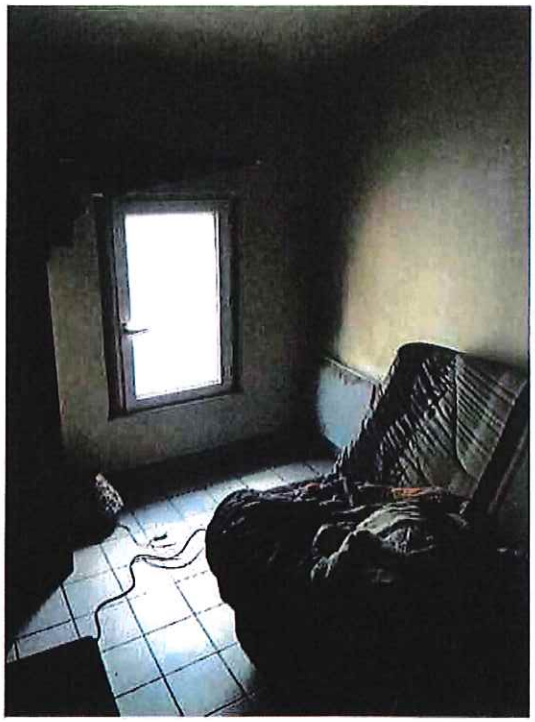


Photo 92.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD

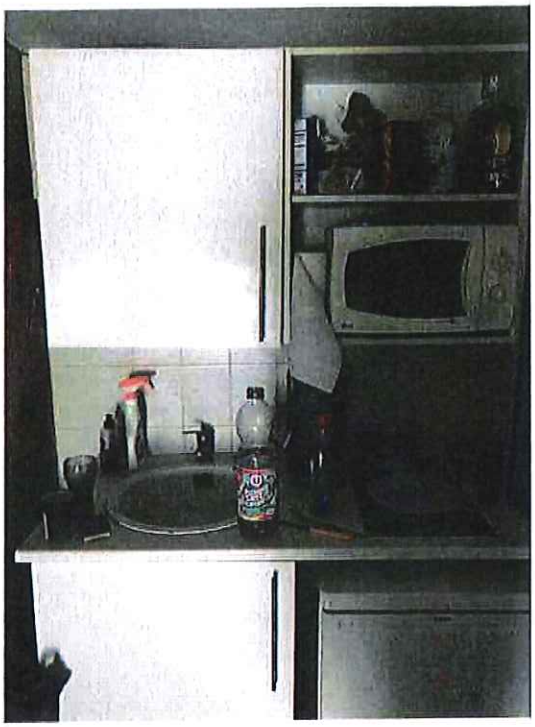


Photo 93.JPG

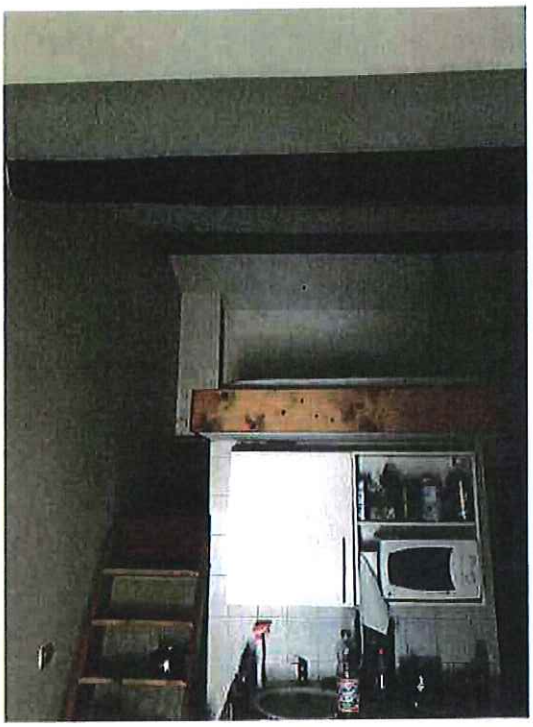


Photo 94.JPG

Certifié exact et annexé à un procès-verbal de description des lieux dressé le 22.03.2018 à la demande de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES par Me Guillaume LHERAUD Huissier de Justice associé à la résidence de ROYAN au sein de la S.C.P. Bruno GUISE, Frédéric NEKADI et Guillaume LHERAUD

Annexe n°1 au procès-verbal de dépôt de l'acte du 22.03.2018

Société Civile Professionnelle
Bruno GUISE I Frédéric NEKADI I Guillaume LHERAUD
Huissiers de Justice Associés

Espace GEOGRAFICO - 37, rue de la Manche - B.P 30009 – 17202 ROYAN CEDEX
☎ : 05.46.39.81.55 / 🖷 : 05.46.39.36.82/ Constat 7J/7 24H/24: 05.46.39.70.92 / ☎ : hdjroyan@huisser-justice.fr
Compétence sur l'ensemble du ressort de la Cour d'Appel de POITIERS (départements 17-79-85-86)
Signification et exécution des décisions de justice - Recouvrement amiable et judiciaire
Constats - Baux commerciaux professionnels et d'habitation - Actes sous seing privé

B. GUISE - F. NEKADI - G. LHERAUD Huissiers de Justice Associés 37, Rue de La Manche 17202 ROYAN

LIEU DE L'INTERVENTION : 64 Rue de Verdun 17600 JEAN D'ANGELY

N° DOSSIER	AFFAIRE	DATE DE L'INTERVENTION	MONTANT VACATION	NOMS DES INTERVENANTS	SIGNATURE
C11360	[redacted]	22/03/2018		[redacted]	[redacted]
C11360	[redacted]	22/03/2018		[redacted]	[redacted]
C11360	[redacted]	22/03/2018		[redacted]	[redacted]
C11360	[redacted]	22/03/2018		[redacted]	[redacted]
C11360	[redacted]	22/03/2018		[redacted]	[redacted]
C11360	[redacted]	22/03/2018		[redacted]	[redacted]
C11360	[redacted]	22/03/2018		[redacted]	[redacted]
C11360	[redacted]	22/03/2018	6,60	[redacted]	[redacted]
C11360	[redacted]	22/03/2018	6,60	[redacted]	[redacted]
C11360	[redacted]	22/03/2018			

E-mandat

Huissier

Fondement